

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Absents : 0

Exclus : 0

**OBJET** : Décision  
modificative n°3  
Ouvertures de crédits –  
Budget assainissement

**N°2022-51**

**SEANCE DU 24 octobre deux mil vingt-deux**

**Date de convocation** : 18 octobre 2022

**Date d'affichage** : 18 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **24 octobre à 18 H 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

**Présents** : Mrs PAIN Pascal, BOILEAU Pierre, BERNARD Xavier, THOMAZET Fabien, THIEVON Yves, CHOMEL Lionel, ROSSI Jean-Yves, HOWSE Willy, Mmes MARTEL Anne, MARCELIN Valérie, RIGOLLET Maryse, KLEIN Aurélie, BRICAUD Maryline, BOBAND Céline,

**Absent Excusé** : Néant

**Secrétaire de séance** : Monsieur Yves THIEVON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits pour l'opération de travaux de mise en œuvre 2021/2024 du schéma directeur d'assainissement (travaux de réhabilitation et de renouvellement du réseau d'assainissement communal) prévus au Budget primitif Assainissement 2022 sont insuffisants, il est nécessaire de les augmenter. De ce fait, il est nécessaire d'effectuer des ouvertures de crédits correspondants. Le maire propose les ouvertures de crédits suivantes :

DESIGNATION	OUVERTURES DE CREDITS			
	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2315-24 Inst. Mat. et outil.Tech. Travaux Mise en œuvre des actions 2021/2024 du Schéma Directeur d'assainissement -Travaux de réhabilitation et de renouvellement du réseau d'assainissement communal-			23 500,00 €	
1641 – Emprunts				23 500,00 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les ouvertures de crédits indiqués ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la télétransmission en  
Préfecture le **27 octobre 2022**  
Accusé réception n° 001-210103255-  
20221024-delib2022-51-DE  
Du **27 octobre 2022**  
Publication le **28 octobre 2022**  
Le Maire



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme

**Le Maire**

Pascal PAIN

